

PROJET DE LOI

N° 98

rejeté

SÉNAT

le 20 décembre 1985

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT EN NOUVELLE LECTURE,

portant règlement définitif du budget de 1983.

*Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi,
adopté par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 3152, 3171 et in-8° 950.

Commission mixte paritaire : 3243.

Nouvelle lecture : 3229, 3247 et in-8° 985.

Sénat : 1^{re} lecture : 208, 213 et in-8° 82 (1985-1986).

Commission mixte paritaire : 252 (1985-1986).

Nouvelle lecture : 263 et 265 (1985-1986).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 20 décembre 1985.

Le Président,
Signé : ALAIN POHER.